

Peste porcine africaine	
Note d'information	08/02/2019

BILAN DE LA SURVEILLANCE PPA PAR LE RESEAU SAGIR DU 16/09/2018 AU 7/02/2019

Pour la Plateforme ESA (par ordre alphabétique) : Pauline Chaigneau (FNC), Jean-Yves Chollet (ONCFS), Anouk Decors (ONCFS) Stéphanie Desvaux (ONCFS), Eva Faure (FNC), Yves Lambert (DGAI), Sophie Rossi (ONCFS)

Auteur correspondant : stephanie.desvaux@oncfs.gouv.fr

Le réseau Sagir et son implication dans la surveillance de la peste porcine africaine (PPA) sont présentés dans une précédente note du site de la Plateforme ESA ([lien](#)).

Au 7 février 2019, toutes les analyses de recherche de la PPA étaient négatives.

Note 1 : en dehors de la Zone d'observation renforcée, la remontée des informations de terrain peut nécessiter quelques jours – les mises à jour des données peuvent donc occasionner des corrections d'une semaine sur l'autre.

Note 2 : la limite de la ZOR a évolué le 20/10/18, passant à 53 communes au lieu de 113 (et auparavant 134).

Note 3 : une Zone Blanche (ZB) a été définie au sein de la ZOR. Elle correspond à la zone la plus à risque à la suite de la découverte le 10/01/2019 des 2 sangliers infectés en Belgique hors cœur de la zone infectée (commune de Meix-devant-Virton).

Bilan global

	Nbre de signalements	Nbre de prélèvements	Nbre d'analyses/d'envoi en attente
ZB	2	2*	0
ZOR (hors ZB)	29	28**	2
ZO	20	18***	0
Reste de la France	149	127****	1
TOTAL	200	175	3

*un prélèvement non analysable

**un cadavre bord de route non retrouvé semaine 38

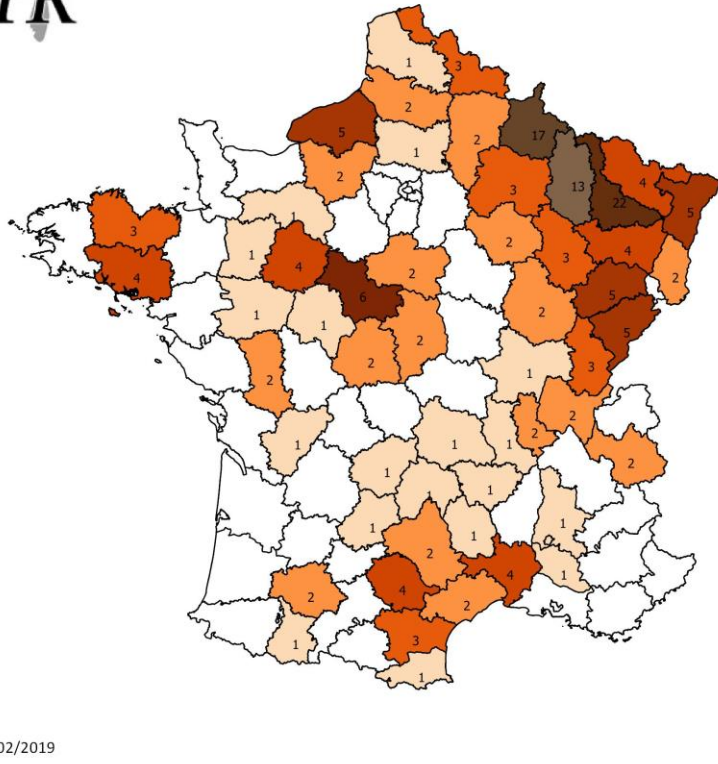
***un cadavre signalé qui était un animal tiré semaine 39 + 1 près des Vosges en état de décomposition trop avancée semaine 40

**** certains animaux acheminés au laboratoire sont des animaux chassés qui n'entrent pas dans le dispositif d'analyses systématiques + d'autres n'ont pas été prélevés ou les prélèvements sont en cours d'acheminements

Distribution des analyses PPA réalisées par département



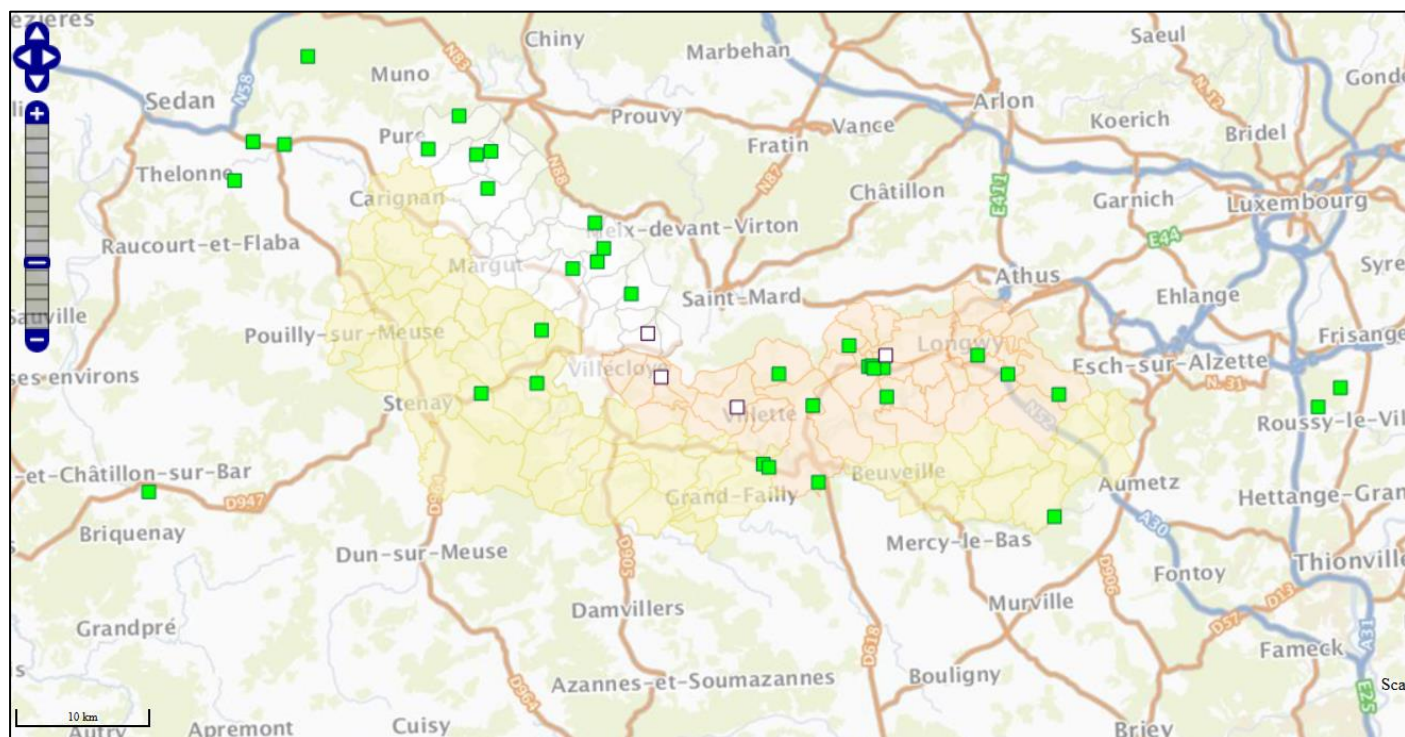
SURVEILLANCE SAGIR RENFORCE PPA
Bilan des analyses sur cadavres de sangliers par département du
15/09/2018 au 07/02/2019



Toutes les analyses sont à ce jour
négatives pour la recherche de
PPA

Détail des prélèvements (géolocalisations précises) pour la ZOR et la ZO

En vert tous les prélèvements négatifs – En blanc le prélèvement avec résultat ininterprétable ou en attente.



ZB-ZO-ZOR

- Zone Observation
- Zone Observation Renforcée
- Zone Blanche

Recherche active de cadavres en ZOR (bilan FNC au 24/01/2019)

Pas de mise à jour depuis le dernier bilan

Des patrouilles de chasseurs volontaires, animées par les FDC des départements 08, 54 et 55 réalisent également des prospections sur les communes frontalières.

A ce jour, 318 patrouilles ont été organisées sur 27 communes, correspondant à 633 ha de prospection et environ 996 km de parcours. Un cadavre a été détecté par ce moyen (résultat négatif).

L'objectif de ces patrouilles est de détecter au plus tôt la survenue de cas de PPA en France et en absence de foyer, de conforter le statut indemne de la zone frontalière.

Le protocole, établi conjointement par l'ONCFS, la FNC et la FRC Grand-Est, prévoit de cibler les massifs les plus peuplés, les parcelles de remise connues, les souilles, les cours d'eau, les mares, les places agrainage, les grillages, les fonds de vallon, ceci dans le but d'augmenter les chances de détecter des cadavres

En plus de ces patrouilles, en ZOR (hors zone blanche), l'ONF reporte sa présence sur le terrain, ce qui permet également de reporter une pression d'observation supplémentaire sur certains bois.

Dans la zone blanche, des prospections professionnelles par l'ONCFS sont également organisées. L'ONF et des militaires seront également prochainement mobilisés pour augmenter la pression de surveillance dans les bois les plus à risque de la zone blanche.

Nombre de sorties pour recherche active de cadavres de sangliers (au 23 janvier 2019)

